



Extrait du UJFP

<https://www.ujfp.org/spip.php?article5063>

Après la tuerie de Nice, il faut s'opposer à la récupération indécente par Israël et ses soutiens



ses opinions & débats -
Date de mise en ligne : mercredi 20 juillet 2016

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Le choc de l'attentat de Nice suscite des réactions extrêmement inquiétantes parmi les responsables politiques et singulièrement chez certains élus des Alpes-Maritimes.

Venant d'habituels supporteurs inconditionnels de la politique israélienne, nous ne sommes pas surpris de les voir jour après jour montrer en modèle l'exemple israélien en matière de lutte contre le terrorisme, la France ayant comme le dit savamment l'un d'eux « les mêmes ennemis (sic) ». Ces propos sonnent comme une insulte aux victimes et à leurs familles qui méritent autre chose que ce genre de business sur leur dos.

Pour tel « penseur » de haut vol qui se lâche dans « Le Figaro », il faut « restreindre le spectre des libertés fondamentales », « passer au niveau supérieur dans la répression et s'inspirer de l'exemple d'Israël confronté à cette situation depuis 40 ans ».

Non, nous ne sommes pas confrontés à la même situation : ce n'est pas à l'organisation de "l'État Islamique" que l'État d'Israël est confronté, mais à un peuple, le peuple palestinien, dont il continue à confisquer la terre, qu'il occupe, colonise, assiège, et plonge dans la misère et la révolte.

Et non, nous ne voulons en aucun cas prendre modèle sur l'État d'Israël : jamais dans l'histoire le pouvoir israélien, dont toutes les références morales ont disparu au profit de l'occupation et de la colonisation de la Palestine, ne s'est autant attaqué aux libertés de ses propres citoyens, au point qu'un ancien Premier ministre déclare y déceler des "germes de fascisme".

Non, nous ne devons pas nous inspirer de l'"exemple israélien", mais au contraire cesser toute coopération militaire et sécuritaire avec l'État d'Israël tant que ce pays viole le droit international. Pour éviter de voir à nouveau les familles de Gaza massacrées par des missiles israéliens utilisant des composants français, comme vient de le mettre en évidence la plainte d'une famille de Gaza soutenue par l'ACAT (association des chrétiens pour l'abolition de la torture).

Et parce que le combat pour la sécurité ne peut pas être séparé du combat pour le droit.

Le Bureau national de l'AFPS, le 19 juillet 2016